
Direction Générale

Département Juridique

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 050/2010

FINANCEMENT : Fonds Propres SONABEL

OBJET : Fourniture de divers matériels
à la SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour la fourniture de divers matériels à la SONABEL dont les spécifications et les quantités sont données dans les cadres de devis du dossier d'appel d'offres.

Les fournitures sont réparties en six (06) lots :

- lot n°1 : Fourniture d'équipements de radiocommunications pour le Département Contrôles
Electriques et Télécommunications
- lot n°2 : Fourniture de deux (02) onduleurs de 8 kVA pour l'agence SONABEL de Boromo et pour
la centrale hydroélectrique de Kompienga
- lot n°3 : Fourniture d'un (01) onduleur de 15 kVA pour le poste 15 kV de Ouaga II
- lot n°4 : Fourniture, installation et mise en service d'une armoire de distribution BT pour le
groupe
n°3 de Ouaga II
- lot n°5 : Fourniture d'un logiciel professionnel de programmation des automates
programmables
industriels et fourniture d'automate professionnel industriel au Centre de
Formation et de
Perfectionnement de la SONABEL
- lot n°6 : Fourniture d'un logiciel de calcul mécanique de lignes aériennes

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, qui sont en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les délais de livraison ne devraient pas excéder : trois (03) mois par lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL;

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL; moyennant paiement auprès de la caisse siège de la SONABEL d'un montant non remboursable de :

*** 30 000 F CFA par lot pour les lots 1, 3, 4, 5, 6**

*** 50 000 F CFA pour le lot 2**

6. Les offres présentées en un original et quatre (04 copies), conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

lot 1 : 490 000 F CFA

lot 4 : 600 000 F CFA

lot 2 : 1 800 000 F CFA

lot 5 : 78 000 F CFA

lot 3 : 300 000 F CFA

lot 6 : 110 000 F CFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département Juridique le **23 février 2011 à 9 heures**, soit l'heure d'ouverture. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général,

Salif L. KABORE

Officier de l'Ordre National